



HAL
open science

**“ Le pays des Mossi en carte, vade-mecum pour une
histoire de la rencontre coloniale en terre voltaïque
(actuel Burkina Faso) à la fin du XIXe siècle ”**

Benoît Beucher

► **To cite this version:**

Benoît Beucher. “ Le pays des Mossi en carte, vade-mecum pour une histoire de la rencontre coloniale en terre voltaïque (actuel Burkina Faso) à la fin du XIXe siècle ”. *Cartes & géomatique*, 2011, 210, pp.175-184. halshs-01511771

HAL Id: halshs-01511771

<https://shs.hal.science/halshs-01511771>

Submitted on 21 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE PAYS DES MOSSI EN CARTE

Vade-mecum pour une histoire de la rencontre coloniale en terre voltaïque

par Benoît Beucher

Doctorant
Université Paris IV-Sorbonne
1, rue Victor Cousin
75005 Paris
Benoit.beucher@paris-sorbonne.fr

La cartographie du pays mossi (actuel Burkina Faso) à la fin du XIX^e siècle n'a encore donné lieu à aucune étude spécifique. Pourtant, son élaboration, qui n'est pas uniquement l'œuvre des explorateurs puis des conquérants européens est une œuvre partagée. Elle est le fruit d'une rencontre où les acteurs africains n'ont pas été passifs et ont été liés à leurs interlocuteurs européens par des relations de savoir et de pouvoir qui rendent le rapport de force entre chaque partie moins asymétrique qu'il n'y paraît au premier regard.

The mapping of the Mossi country (present-day Burkina Faso) in the late nineteenth century has never given rise to any specific study. However, its development, which was not solely the work of European explorers and conquerors was a collaborative work. It was the result of an encounter where Africans were not passive and were linked to their European counterparts by relations of knowledge and power. At first glance the balance of power between each party seemed uneven; however, this paper will argue that the relationship between Europeans and Africans in this instance was not as unequal as previously thought.

À la fin du XIX^e siècle, l'espace occupé par les Moose¹ de l'actuel Burkina Faso, le Moogo, est parcouru par des missions d'exploration européennes toujours plus nombreuses. Cet espace connaît alors une période relativement instable, marquée par des rivalités entre ses principales formations politiques, ainsi que des conflits dynastiques internes aux royaumes. On comprend dès lors que l'approfondissement de la connaissance du Moogo par les Européens puisse menacer son intégrité. Précisément, à partir des années 1880, les chefs de mission partis à sa découverte n'ignorent pas ces points de tension. Leur conception de la géographie, utilitaire, vise à faire la reconnaissance du pays parcouru, à tracer des itinéraires sûrs et à rendre compte de la situation politique qui y prévaut. En 1896-1897, c'est-à-dire au moment de la conquête, les lieutenants Paul Voulet et Julien Chanoine, après avoir réalisé des enquêtes « ethnographiques », figent la carte politique du Moogo, sans pour autant être en mesure de rééquilibrer le rapport de forces qui les oppose à leurs interlocuteurs africains sur le plan du savoir.

Nous montrerons que la première tentative visant à cartographier l'espace politique moaaga est le résultat d'une économie politique liant les protagonis-

tistes africains auprès desquels les renseignements sont pris (membres des dynasties royales moose, musulmans influents au sein des cours royales ou simples sujets) et les officiers – essentiellement français – chargés de l'exploration puis de la conquête de ce territoire. Les conditions d'élaboration de ce premier essai de cartographie seront au cœur de notre propos. Elles semblent offrir un condensé de l'histoire d'une rencontre en situation coloniale : celle d'acteurs européens et africains qui apprennent à se connaître, sont soucieux de s'« apprivoiser mutuellement », et sont mus par des objectifs politiques qui tantôt les rapprochent, tantôt les opposent.

Dans une première partie, nous examinerons la conception que les Moose se font de leur espace avant l'arrivée des Européens. Nous verrons qu'ils nourrissent un clair sentiment d'appartenance territoriale ; celle-ci n'est pas dissociable des équilibres recherchés entre des puissances rivales, sans cesse au bord de l'affrontement. À partir des années 1880, les Européens se lancent à la « découverte » du Moogo. Chaque itinéraire relevé semble constituer un parcours cognitif qui les conduit toujours plus loin dans l'intimité de l'histoire moaaga. Durant cette phase précédant la conquête, les Africains ne restent pas passifs, mais tentent au contraire de tirer parti de

1 Moaaga au sg., Moose au pl. ou Mossi inv.

leur supériorité en matière de savoir, afin de prévenir les dangers que constitue la venue toujours plus fréquente d'Européens dans la région. En 1896, ces premiers moments d'« apprivoisement réciproque » cèdent le pas à l'affrontement direct. Celui-ci se solde par la simplification et la fixation de la carte politique du Moogo. Mais, au-delà des apparences, il apparaît que le travestissement historique qui en est le résultat est une œuvre partagée, chaque partie tâchant d'instrumentaliser l'autre à ses propres fins.

1 État et territorialité dans le Moogo ancien (fin du XV^e - fin du XIX^e siècle)

La formation des commandements moose

Probablement à la fin du XV^e siècle, des groupes de guerriers issus de la partie septentrionale du Ghana actuel se sont établis par vagues successives dans le centre du Burkina Faso. Maîtrisant l'art équestre, ces hommes auraient offert leur protection aux populations locales. Détenteurs du pouvoir de commander les hommes, ces groupes dits « *nakomse* » ou « nobles » ont concédé aux populations autochtones la maîtrise de la terre, notamment dans sa dimension symbolique et religieuse (Izard, 1985). Progressivement, une société métissée s'est formée et a pris le nom de *moaga*. Ses chefs politiques portent quant à eux le titre de *naaba* (*nanamse* au pl.), littéralement les détenteurs du *naam*, ce pouvoir de commander les hommes conféré par Dieu (*Wende*).

Entre la fin du XV^e et le XVIII^e siècle, un espace politique commun de plus de 60 000 km² s'est formé : le *Moogo*. Il s'agit de l'ensemble des terres habitées par les Moose, dont le berceau se situe entre la Volta Rouge (Nazinon) à l'ouest et la Volta Blanche (Nakanbe) à l'est. Cet espace est aussi celui qui a vu se développer un processus d'homogénéisation politique par clonage des unités de commandement (Izard, 2003, p. 124). Tandis que la langue moose s'est répandue, un même système de gouvernement, fondé sur la philosophie du *naam*, s'est installé. A la tête de chaque village se trouve un *naaba* dont les Moose disent qu'il est le « maître des sujets et non pas du pays » (Izard, 2003, p. 196). Détenteur de la force (*panga*), le *naaba* tire également son pouvoir des forces telluriques maîtrisées par les *tengsodãmba* ou les « gens de la terre ». Par un jeu de scission des principales branches dynastiques du

Moogo, de nouveaux commandements sont sans cesse créés qui deviennent plus ou moins indépendants, jusqu'à ce que des *naam* plus forts que d'autres apparaissent².

Au XVIII^e siècle, la carte politique du Moogo s'est vraisemblablement stabilisée pour des raisons encore inconnues. Les rapports de pouvoir internes ont également pris une forme qui ne semble pas être très différente de ceux qu'ont connus les officiers français chargés, à partir de 1895, de la conquête de la région. Le Moogo est alors divisé en quelques grandes monarchies théoriquement indépendantes les unes des autres tels les royaumes du Yatenga au nord, de Ouagadougou au centre ou de Tenkodogo au sud. Entre ces grandes formations en gravitent d'autres dites « périphériques », jouant le rôle de zones-tampons censées prémunir tout risque d'affrontement direct entre les grands rois, les *dimdemba* (*dima* au sg.).

Les États monarchiques ainsi constitués sont-ils clairement territorialisés ? La question reste ouverte, mais des éléments permettent néanmoins d'avancer quelques hypothèses. Le pouvoir du *naaba* s'exerce bien avant tout sur les hommes et les femmes de son *ringu* ou « royaume ». L'autorité qu'il exerce sur ses sujets semble presque totale dans le sens où aucune couche sociale n'y échappe. Chacun sait donc théoriquement de qui il dépend, même si des groupements non moose (notamment peuhl, bisa, gurunse) conservent une certaine autonomie. Les marques d'allégeance des sujets à l'égard de leur souverain sont ritualisées et les conduisent régulièrement à gagner le centre politique pour s'y acquitter des dons d'usage lors des grandes fêtes religieuses. A l'inverse, le roi ne se déplace guère, voire jamais, au sein de son royaume. Cependant, ceci ne prouve pas que les Moose ignorent les frontières territoriales.

Tout laisse à penser que les Moose ont matérialisé les frontières externes du Moogo, celles les séparant des peuples voisins qu'ils jugent volontiers moins « civilisés ». Ainsi, le commandant Marc mentionne-t-il en 1909 l'existence d'un front pionnier qui se signale à l'ouest du Moogo par une bande de terre inculte séparant les Moose des « Gurunse » voisins (Lucien, 1909, p. 129). Selon Pierre Claver Hien, la Volta Rouge sert également de repère entre les deux

2 Il existe trois à quatre niveaux de pouvoir dans le Moogo. Au Yatenga, le *naaba* a autorité sur les *nesomba*, ses principaux serviteurs palatins, qui commandent aux *tengnanamse* ou « chefs de village ». Dans le Moogo central, le roi gouverne par l'intermédiaire des *kugzindba*, l'équivalent des *nesomba* au Yatenga. Ces *kugzindba* ont à leur tour autorité sur des *kombemba* (ceux que les Français appelleront « chefs de canton ») placés à la tête des *tengnanamse*. Enfin, les plus importantes formations politiques moose sont gouvernées par des *dima* (ou rois) qui se disent « *kiiir wende* » ou « ne dépendant que de Dieu ». Ce faisant, les *naaba* de Ouagadougou, du Yatenga, de Boussouma ou de Tenkodogo rappellent avec force leur indépendance.

peuples. A l'époque précoloniale, cette frontière naturelle est dotée d'un poste de surveillance établi à Tiouli (Hien, 2009, p. 84). Par ailleurs, des frontières internes lézardent le Moogo. C'est le cas par exemple de celle séparant le très influent royaume de Ouagadougou de celui de Boussouma au nord-est. La Volta Blanche marquerait la limite que l'un ou l'autre roi ne peut franchir. En effet, deux *nanamse* de rang égal ne peuvent se rencontrer sous peine d'y laisser la vie³. Le franchissement du fleuve par l'un d'entre eux constituerait un *casus belli*⁴.

Brève présentation géopolitique du Moogo à la veille de la conquête coloniale

Comme nous l'avons vu, entre la fin du XV^e le milieu du XVIII^e siècle, le Moogo a pris forme et a gagné en homogénéité, notamment sur le plan politique. La société moaaga, englobante, a fini par doter le Moogo d'une culture et d'une conscience d'appartenance territoriale à peu près communes. Cette conscience s'est également développée à l'échelle des royaumes qui n'ont eu de cesse de se centraliser. Précisément, le Moogo, malgré diverses tentatives d'unification, est néanmoins resté un espace polycentré. Les quelques grandes formations qui trouvent à leur tête un *dima* ou « roi » ont nourri des velléités hégémoniques qui les ont régulièrement conduites au bord de l'affrontement armé. Les guerres internes au Moogo, généralement provoquées par des raisons d'apparence futile, ont été fondatrices précisément en raison de l'incapacité des États à s'imposer face aux autres.

En effet, comme l'a bien montré Michel Izard, les moyens militaires placés au service des grands *nanamse* n'ont généralement pas permis aux différents protagonistes de prendre l'avantage sur le terrain⁵. Les armées n'étaient en effet pas permanentes, et le ralliement autour du roi des hommes en temps de guerre n'était pas automatique. De plus, nous savons que l'aménagement de zones-tampons autour des grands royaumes a permis d'éviter des conflits de grande ampleur susceptibles de gravement menacer l'intégrité du Moogo, qui n'a jamais été sérieusement mise en péril avant la

conquête coloniale. Malgré tout, la stabilisation de la carte géopolitique du Moogo, processus dont Michel Izard estime qu'il a eu lieu entre la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècle, ne doit pas nous faire oublier que les points de tension entre les grandes puissances moose n'ont pas disparu, pas plus que l'ambition de réaliser l'unité du pays sous l'égide de l'une d'entre elles.

Rappelons en effet qu'un certain nombre de rois portent le titre de « *Moogo Naaba* » ou de « chef du Moogo », notamment ceux de Ouagadougou, du Yatenga ou de Tenkodogo. Cette titulature ne doit pas nous induire en erreur car, selon toute vraisemblance, il n'y a jamais eu d'autorité politique unique reconnue à l'échelle du Moogo. En revanche, il semble que ce projet ait été pensé sans avoir pu trouver de réalisation. Il peut porter en lui les germes de la discorde entre les souverains moose (Izard, 2003, p. 87). Ajoutons que le Moogo, pas plus que les différents États qui le composent, ne sont « ethniquement » homogènes. Il existe en effet des « groupes résiduels » (Izard, 2003, p. 70), c'est-à-dire des populations non moose qui étaient pour une partie d'entre elles présentes avant la fondation du Moogo. On les trouve tout particulièrement dans des zones frontalières dont on connaît l'ambivalence en termes d'ouverture et de fermeture de l'espace. Nous pensons aux populations « *gurunse* », très présentes dans la partie occidentale du Moogo, notamment autour de l'actuelle ville de Koudougou. Cette région, appelée au XIX^e siècle « Kippirsi », est théoriquement intégrée au royaume de Ouagadougou. Mais elle n'a eu de cesse de défier le pouvoir central. C'est que les Moose « kippirsiens » ne reconnaissent guère l'autorité des *nanamse*, et encore moins de celui de Ouagadougou. La frontière voit donc son sens (positif ou négatif) négocié, et même âprement disputé comme le montre la tentative de sécession du *naaba* de Laalle (Kippirsi). Déclenché vers 1885, ce conflit qui dura douze ans menaça le royaume de Ouagadougou de délitement par les marges. Il fut réglé en 1897 par les officiers français chargés de la conquête, soucieux de rigidifier et de simplifier à l'extrême la carte politique du Moogo, comme nous le verrons.

3 D'après la coutume, une telle rencontre conduirait l'un des deux *naaba* à se suicider. En effet, elle poserait des problèmes protocolaires insurmontables, car qui devrait saluer l'autre le premier ? Cet interdit rappelle que, si tous les *naam* sont équivalents, dans les faits, leur hiérarchisation autorise un certain équilibre géopolitique du Moogo dont les fondements demeurent néanmoins fragiles. L'enjeu est avant tout d'assurer la stabilité de la région en évitant toute forme de conflit direct entre les grandes puissances, situation qui passerait pour une forme de suicide politique.

4 Entretien avec le Boussouma Naaba Sonré à l'Assemblée nationale du Burkina Faso, 26 juillet 2007.

5 Il en va ainsi de la longue rivalité qui oppose le Yatenga à Ouagadougou. Nous pourrions également évoquer le cas de la guerre qui, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, a opposé ce dernier royaume, le plus influent du Moogo, au petit commandement de Risiam, situé plus au nord. Malgré la disproportion apparente des forces en jeu, le conflit dura environ cinq ans sans qu'il y ait eu de part et d'autre de victoire décisive.

2 Exploration et « parcours cognitifs » dans le Moogo (1886-1896)

2.1 Les « agents de contact » : profils et missions

C'est donc dans un contexte de tensions plus ou moins larvées, doublées de conflits dynastiques internes au Moogo, que sont mises sur pied les premières missions d'exploration européennes dans la région. Les premiers contacts entre Européens et Africains y sont établis en 1886, sept ans avant le début de la conquête coloniale. Ces voyages de « découverte » sont dans un premier temps l'œuvre d'individus isolés, assistés de porteurs, de guides et de traducteurs africains qui sont loin d'être toujours acquis à leur cause... Dans ces années 1880, les contacts coloniaux mettent avant tout en scène des individus qui se découvrent par l'intermédiaire d'« agents de contact », en l'occurrence des Moose, Marka, Yarse ou Hausa. Ces derniers sont très souvent des musulmans rompus au commerce sur longue distance, des autorités religieuses ainsi que des membres de l'aristocratie moaaga.

Les rencontres entre ces hommes, et parfois avec le concours crucial de femmes, sont marquées par une très forte instabilité des relations. Celle-ci est liée entre autres à la pluralité – voire à l'ambiguïté – des missions qu'ils ou elles ont reçues, aux différences de caractère ou de tempérament, à leur expérience plus ou moins longue des contacts entre Africains et Européens, ainsi qu'au contexte général, particulièrement mouvant en ces temps qui suivent la conférence de Berlin (1884-1885). Ce moment colonial initial est aussi celui d'une forme d'« apprivoisement » réciproque marqué par de nombreux tâtonnements, voire des incompréhensions réciproques sur un fond d'économie morale qui finit par se nouer entre les acteurs.

Il paraît vain de tenter ici l'étude exhaustive des différentes missions d'exploration conduites pour l'essentiel entre 1886 et 1894. Nous ne retiendrons que les cas qui paraissent les plus significatifs quant à la mise en carte mentale puis transcrite du Moogo par les Européens. Nous rappellerons tout d'abord que ce processus n'est pas le fruit d'une série d'initiatives unilatérales, conduites par quelques Européens intrépides. Elle est au contraire le fruit d'une histoire partagée entre Européens et Africains,

qui disposent chacun de leur propre « programme de vérité » quant à la lecture de la situation politique et sociale du Moogo.

Notons tout d'abord que l'ensemble des missions d'exploration européennes dans la région sont conduites peu de temps après la Conférence de Berlin qui marque une accélération de la pénétration européenne en Afrique. Les premières missions n'ont cependant pas toutes des objectifs purement politiques. Il en va ainsi de celle de l'allemand Krause en 1886. En revanche, à partir de 1888, date de l'arrivée en pays moaaga de la mission allemande du capitaine Von François, puis de la mission française sous la conduite du capitaine Louis-Gustave Binger, la signature d'un traité de protectorat avec les *nanamse* fait partie des objectifs à atteindre. Il en est de même pour la collecte de données géographiques « utiles », c'est-à-dire censées permettre une meilleure mobilité des missions ultérieures. Dans le cas de la mission Binger, il s'agit même de se rendre en capacité de jouer sur les tensions politiques internes au Moogo. Enfin, l'année 1894 semble incontestablement marquer une date charnière dans l'histoire de ces premiers contacts. À ce moment, l'incorporation du Moogo dans la sphère d'influence française est décidée et conduit cette puissance à entrer en rivalité avec les Britanniques dans la région.

Du côté africain, certains changements d'attitude sont également perceptibles au cours de cette période. Jusque vers 1890, les rapports entre Africains et Européens, bien que marqués par une certaine réserve, sont dans l'ensemble cordiaux. C'est ainsi que Binger dit avoir été remarquablement accueilli par la princesse Guimbi Wattara à Sya, actuelle Bobo-Dioulasso, ou la princesse Baouré à Ouagadougou. Parvenu au Moogo en 1888, le capitaine rencontre le prince Bokary Koutou, désireux de s'emparer du trône de Ouagadougou, et en dresse un portrait des plus élogieux (Binger, 1892). L'officier n'hésite pas à livrer de lui une description esthétique empreinte d'admiration. Il en va cependant tout autrement du roi de Ouagadougou Sanem qui, occupant les plus hautes fonctions à la tête de l'état moaaga, ne peut se permettre de nouer des relations proprement amicales avec Louis-Gustave Binger. À partir de la mission du Dr Crozat en 1890, les rapports avec la cour royale se tendent⁶. Tout laisse à penser que les musulmans proches de la cour roya-

6 Crozat, après avoir réussi à obtenir une audience auprès du Moogo Naaba Wobgho (le prince Bokary Koutou qu'avait rencontré Binger), ne manque pas de lui rappeler avec maladresse qu'il est envoyé auprès du roi « par le chef blanc qui commande tout le pays noir, situé entre Bamako et Kayes, du Fouta Djallon au Kaarta ». L'officier a été le seul à ne pas comprendre pourquoi le Moogo Naaba refusa de le revoir... Cf. « Mission du Dr Crozat dans le Mossi, rapports 1890-1891 », Arch. nat. 200 mi 661.

le tels que l'almamy de Lanfiéra, l'imam de Ouagadougou, des Marka, Hausa ou Yarse proches du roi, bien au fait de la progression française dans la zone soudanaise, ont su convaincre le roi de ne pas traiter avec les Européens de passage (Kouanda, 1981). Certes, Crozat est accueilli à Ouagadougou et reçu en audience auprès du Moogo Naaba. Mais cette hospitalité masque en réalité la volonté de la cour d'en apprendre davantage sur les intentions réelles des Européens qui se présentent systématiquement comme des porteurs de paix, désireux d'établir de simples relations commerciales avec le Moogo. La cour royale n'est pas dupe, et c'est ainsi qu'elle rejette brutalement la demande de signature d'un traité de protectorat adressée en 1894 par Monteil au roi de Ouagadougou.

Le conflit entre les deux parties s'annonce proche ; les anciens rapports diplomatiques, empreints de cordialité, cèdent le pas au rapport de forces. Entre-temps, les Européens ont pu dresser les premiers tracés d'itinéraires, et donc les premières cartes du Moogo, qui constituent autant de parcours cognitifs au cœur de l'histoire moaaga, une histoire instrumentalisée à des fins de domination.

2.2 Itinéraires d'exploration et parcours cognitifs au cœur du Moogo

La plupart des missions d'exploration européennes, en particulier françaises, répondent à quatre objectifs étroitement liés les uns aux autres : effectuer des relevés d'itinéraires précis, évaluer leur degré de sécurité, obtenir un bagage linguistique suffisant pour obtenir directement des informations auprès des populations et, enfin, faire une analyse de la situation géopolitique du Moogo visant à en dégager les points forts ainsi que les faiblesses. Ces tracés, qui ne sont pas toujours rendus publics, ou du moins qui ne font pas systématiquement l'objet d'une publication (Schirmer, 1892, p. 187)⁷, constituent à notre sens de véritables parcours cognitifs poussés toujours plus loin dans l'intimité de la société moaaga. En effet, les agents de contact, fournis ou agréés par la cour royale, n'ont pas l'intention de permettre aux Européens de pénétrer facilement jusqu'au cœur de leur État. Et lorsque les explorateurs parviennent dans la capitale, ils se trouvent inmanquablement enserrés dans le vaste réseau

de surveillance et de renseignements dressé par leurs hôtes.

Comme nous l'avons montré plus haut, le Moogo connaît de nombreux points de tension internes. Tandis que l'autorité du Moogo Naaba est contestée par le prince Bokary Koutou ou encore Naaba Wobgho, chef de Laalle, le royaume de Ouagadougou doit également faire face à la rivalité qui l'oppose à son voisin septentrional, le Yatenga. À la lecture des rapports de mission français, il apparaît nettement que la ruse est fréquemment employée par les guides ou les protecteurs africains afin de dévier les Européens de certains itinéraires susceptibles de dévoiler les points faibles du pays. C'est que les chefs de mission sont particulièrement vulnérables. Ils ne sont généralement escortés par aucun soldat, du moins jusqu'en 1894. Et, comme l'admet Louis-Gustave Binger, leurs connaissances linguistiques ne leur permettent guère de se faire comprendre sans passer par des intermédiaires⁸. Le rapport de forces est ainsi rééquilibré entre Européens et Africains, sur le plan du savoir tout au moins. Notons également que tous les chefs de mission ont dû obtenir des sauf-conduits pour gagner Ouagadougou, à l'image de celui délivré par l'almamy de Lanfiéra, Karamokho Ba Sanogo⁹, qui permet à Crozat et à Monteil de voyager en toute sécurité.

Ces sauf-conduits sont un moyen d'orienter ou de baliser les parcours cognitifs poursuivis par les Européens. À titre d'exemple, Binger se voit interdire par le Moogo Naaba Sanem la poursuite de son expédition vers le Yatenga, dont il précise contre toute évidence qu'il est placé sous sa domination. C'est que le roi de Ouagadougou n'entend pas voir les Français s'immiscer dans les vieilles querelles opposant les deux royaumes. Le risque est trop grand pour le souverain de voir son rival s'allier aux Européens. Empêché de poursuivre sa route selon sa convenance, Louis-Gustave Binger découvre la supercherie de son guide qui a également reçu l'ordre de ne pas lui permettre de gagner Salaga, au nord du Ghana actuel. Ainsi écrit-il qu'« interrogé sur l'itinéraire que j'avais à suivre et les noms des villages à traverser, cette canaille eut l'audace de me citer une série de villages qui n'existent pas. Une demi-heure après, il n'y avait plus de doute pour moi : je faisais route sur la résidence de Boukary Naba [Bokary Koutou] » (Binger, 1892, p. 467).

7 Par exemple la mission Krause ne livre aucune information portée à la connaissance des contemporains à la différence de celle de Binger, de Von François, de Crozat, ou de Monteil.

8 Binger note par exemple que c'est par un pur hasard qu'il parvient à gagner la résidence du prince Bokary Koutou. Non sans humour, il explique être arrivé « chez lui tout à fait à l'improviste, sans interprète, ne connaissant qu'une cinquantaine de mots mossi, ce qui constituait un trop léger bagage linguistique pour [se] faire comprendre » (Binger, 1892, p. 449).

9 Karamoko Ba Sanogo est un Marka né vers 1825. De famille illustre, fondatrice du village de Lanfiéra (partie occidentale de l'actuel Burkina), il compte parmi les grands propagateurs de la foi islamique dans le Manden. Réputé pour son savoir (il est lettré en arabe et dispose d'un riche savoir dont le savoir géographique), Karamoko est également réputé pour sa tolérance. Il dispose en outre de bonnes relations avec le Moogo Naaba de Ouagadougou ; elles sont entretenues par l'entremise des conseillers marka du roi (Sanogo, 2003, p. 607-629).

Six ans plus tard, le contexte n'est pas plus favorable pour Monteil. Certes, l'officier peut s'appuyer sur le capital de connaissances accumulés depuis le voyage de Binger. S'aidant des tracés d'itinéraires antérieurs, il n'en est pas moins obligé d'obtenir l'aide de l'almamy de Lanfiéra afin de continuer sa route. Celui-ci le recommande dans ce sens au « marabout du Mossi », Moussa Keïta, avec l'assurance que ce dernier lui permettra de gagner facilement la capitale du Moogo Naaba (Monteil, 1894, p. 118-119). Bien entendu il n'en est rien. Présenté en lieu et place de Moussa Keïta à un certain Baba, un grand voyageur connaissant la langue bamana, Monteil avoue à son tour avoir été dupé, l'objectif étant de le retarder à Yako où il se voit contraint de rencontrer le chef.

Malgré quelques déceptions, les officiers français, par une lente accumulation des savoirs géographiques, ont été en mesure de préparer la conquête de la région décidée vers 1894-1895. Tout un ensemble de tracés d'itinéraires, généralement dressés à l'échelle du 1 : 500 000, allait permettre aux troupes des lieutenants Voulet et Chanoine de fondre sur le Moogo, dont une des capitales, Ouagadougou, tombe en septembre 1897 pratiquement sans combats.

3 La conquête française et la fixation de la carte du Moogo (1896-1898)

3.1 La simplification de la carte géopolitique du Moogo par les Français

À l'issue de l'expédition de Monteil, le gouvernement français n'entend plus admettre aucun échec politique. Le Moogo n'est plus tout à fait un terrain inconnu, et l'usage de la force doit permettre de surmonter d'éventuels échecs diplomatiques. C'est dans cet état d'esprit qu'est formée la colonne placée sous les ordres des lieutenants Voulet et Chanoine. En juillet 1896, les officiers placés à la tête de 257 hommes ont reçu une mission : passer un traité de protectorat avec le Moogo Naaba, de gré ou de force. Après le renvoi brutal des émissaires des lieutenants par le souverain, les hostilités éclatent. C'est sans mal que les troupes françaises parviennent à s'emparer une première fois de Ouagadougou en septembre 1896. Entre-temps, le roi Wobgho a opéré une retraite stratégique vers le sud et fait suivre la colonne Voulet-Chanoine de très près, les mouve-

ments de cette dernière étant régulièrement observés par des espions.

Finalement, en janvier 1897, la capitale du royaume de Ouagadougou tombe définitivement. Afin de faire reconnaître l'occupation française de la région aux yeux des puissances européennes rivales (notamment l'Allemagne et la Grande-Bretagne), Chanoine et Voulet s'emploient à trouver un successeur au Moogo Naaba légitime en fuite vers la Gold Coast (Ghana actuel). Pour que le protectorat soit valide, il importe que le nouveau souverain soit choisi parmi ceux que la coutume autorise à occuper le trône. Voulet et Chanoine se font ethnographes de circonstance et réalisent des enquêtes sur le mode de dévolution du pouvoir, ainsi que sur les rapports politiques entre les principaux *nanamse*¹⁰. Afin de rédiger le plus judicieusement possible les clauses du traité de protectorat, les officiers dressent une série de questionnaires visant à déterminer l'assise spatiale de l'autorité du Moogo Naaba.

Le 20 janvier 1897, Naaba Sigiri, le successeur désigné par les Français, est intronisé et le traité signé dans la foulée. Celui-ci répond à plusieurs objectifs stratégiques. Pour l'essentiel, il s'agit de placer l'espace le plus vaste possible sous l'influence de la France, et ce dans un minimum de temps, c'est-à-dire en limitant le nombre de *nanamse* avec qui entrer en négociation (Kambou-Ferrand, 1993, p. 139-143). On comprend dès lors que les clauses relatives à la définition de l'espace sur lequel porte le protectorat se traduisent par une simplification excessive de la carte politique du Moogo. Le roi Sigiri est ainsi reconnu chef de tous « les territoires placés sous le commandement des Nabas vassaux », ainsi que sur tous ceux « reconnaissant la souveraineté du Mossi y compris ceux où la langue est en usage »¹¹. Les populations non moose établies au Moogo sont superbement ignorées. Cette formulation, particulièrement floue, est censée donner aux officiers une grande latitude d'action, notamment dans une perspective de contestation de la prise de possession française du Moogo par les puissances rivales. Ce point est d'autant plus important que les Britanniques ont déjà obtenu la signature d'un traité en 1894 avec Naaba Wobgho, ce que les Français contestent avec vigueur et... mauvaise foi !¹²

Selon le traité de 1897, et surtout les résultats des enquêtes menées par Chanoine, le Moogo, appelé « Mossi », serait donc sous l'autorité exclusive du

10 Ces enquêtes se déroulent entre décembre 1896 et février 1897. Elles sont principalement réalisées auprès des grands dignitaires de la cour royale de Ouagadougou venus au fur et à mesure faire leur soumission au nouveau souverain.

11 Article 6 du traité de paix et de protectorat sur le Mossi, 20 janvier 1897, Arch. Nat., 200 mi 999.

12 En 1894, un métis travaillant pour le compte de la Couronne britannique, Fergusson, signe un traité avec le roi de Ouagadougou, mais quitte la région sans laisser d'hommes sur place. Selon les règles édictées lors de la Conférence de Berlin, il n'y a donc pas d'« occupation effective » du Moogo par les Britanniques. De plus, le gouvernement français estime qu'il ne s'agit là que d'un simple traité de paix et de commerce dénué de clauses politiques.

Moogo Naaba de Ouagadougou, à l'exception du Yatenga, placé sous le protectorat de la France dès 1895. Certes, le lieutenant n'ignore pas que l'autorité du roi de Ouagadougou est limitée¹³, et que des États moose sont indépendants. Cependant, la constitution de cette carte mentale du Moogo qui, pour la première fois, s'intéresse aux espaces situés de part et d'autre des axes de circulation, est en quelque sorte une coproduction. Car pour la réaliser, Chanoine a dû trouver des informateurs proches de la cour royale, qui ont vraisemblablement eu tendance à exagérer l'autorité de leur souverain. L'officier ne demandait certainement pas mieux que de se laisser convaincre. Mais les erreurs historiques commises pendant ces enquêtes l'ont-elles été de façon parfaitement intentionnelle par les deux parties ? À notre sens, la réponse est mitigée. Du point de vue des officiers français, étendre l'assise territoriale de l'autorité du Moogo Naaba ne les engage guère dans la mesure où ils sont certains d'avoir fait monter sur le trône un souverain fantoche. Du point de vue de la cour royale, l'occasion est trop belle pour s'imposer – au moins sur le papier – comme la plus influente force politique du Moogo. D'ailleurs, à ce moment, peuvent-ils savoir combien de temps les Français vont rester dans le pays ?

Cette composition de la carte géopolitique du Moogo s'est affinée au cours des mois qui ont suivi la signature du traité de protectorat ; elle va lourdement peser sur l'avenir du Moogo.

3.2 Pacification et fixation de la carte du Moogo

La poursuite des travaux ethnographiques menés par Chanoine après janvier 1897 s'explique notamment par les protestations adressées par le gouvernement britannique auprès des autorités françaises quant à la validité du traité de protectorat. Le contentieux ne porte pas seulement sur la question de savoir qui a signé le premier un traité avant l'autre. Les Britanniques estiment en effet que le royaume de Tenkodogo n'est en aucune façon placé sous l'autorité du Moogo Naaba et que, par conséquent, le trai-

té français ne couvre pas cette zone proche de la Gold Coast. Pour Voulet et Chanoine, aucun doute n'est possible : « tous les habitants interrogés au sujet de Tenkodogo, sont unanimes à dire sans restriction aucune que le canton de Tenkodogo fait partie intégrante du Mossi¹⁴ ». Or, cette affirmation n'a aucun sens pour les Moose : chacun d'eux sait que le roi de Ouagadougou, sur le plan de la coutume, n'est que le « fils » du Tenkodogo Naaba. En effet, l'histoire orale dominante du Moogo fait partir la geste des Moose du sud. Tenkodogo passe ainsi pour être la première formation politique moaaga, celle dont découlent toutes les autres, y compris le royaume de Ouagadougou. Bien entendu, Chanoine n'a pas pris la peine d'interroger sérieusement les membres de la cour royale de Tenkodogo. Ses interlocuteurs sont loin d'être impartiaux puisqu'il s'agit de Naaba Sigiri, tout juste intronisé, des frères de l'ancien souverain, ou des chefs de guerre présents à Ouagadougou.

Néanmoins, pour la circonstance, les officiers entendent se faire très prudents en matière de délimitation des territoires moose. Chanoine n'écrit-il pas en février 1897 qu'« il est à redouter que la délimitation des territoires entre la France et l'Angleterre, ne se fasse simplement au moyen de méridiens et de parallèles » ? Celui-ci estime en outre que les cartes britanniques sont erronées et reste convaincu « que cette façon de procéder (...) porte un grave préjudice aux intérêts de la France », concluant plus loin qu'« il serait donc préférable de ne pas trop se hâter et de ne procéder à une délimitation quelconque que lorsque les éléments de la question seront mieux connus¹⁵ ». Encore au tout début de l'année 1898, ce différend frontalier empoisonne les relations entre la France et la Grande-Bretagne. Il n'est résolu qu'avec la signature de la convention franco-britannique du 14 juin 1898. Celle-ci préserve l'intégrité du Moogo qui passe entièrement sous la zone d'influence française. Dans le même temps, les Britanniques s'engagent à ne plus soutenir Naaba Wobgho qui a trouvé en Gold Coast son dernier refuge (Kambou-Ferrand, 1993, p. 261).

13 La demande d'investiture des nouveaux *nanamse* auprès du Moogo Naaba de Ouagadougou est le critère déterminant retenu par Chanoine afin d'évaluer leur degré d'autonomie ou d'indépendance. Les conclusions de ses enquêtes révèlent que les chefs du Yatenga, de Boussouma et de Rissiam font simplement notification de leur entrée en fonction avant d'obtenir l'agrément du roi de Ouagadougou. En revanche, les *nanamse* des autres provinces seraient tenus de se déplacer en personne à Ouagadougou afin de faire valider la succession. Chanoine note en outre que les chefs de Yako et de Kayao se sont vus dispensés de telles coutumes. En réalité, les critères retenus par l'officier ne sont pas pertinents. Il semble en effet que l'annonce de la prise de fonction de la plupart de ces chefs auprès du Moogo Naaba soit essentiellement protocolaire ; elle ne renseigne donc guère sur l'autorité effective dont dispose ce dernier. Cf. « Résumé des renseignements recueillis depuis le retour de la mission au Mossi du 10 décembre 1896 au 15 février 1897, Lieutenant Chanoine, chargé du service des renseignements à Monsieur le Colonel de Trentinian, lieutenant-gouverneur p.i. du Soudan », signé Chanoine, 17 septembre 1897, Arch. Nat., 200 mi 670.

14 Copie du document n° 3, remis à Mr le Capitaine Donald Stewart, Résident anglais à Coumassie, Tenkodogo, le 9 février 1897, Arch. Nat. 200 Mi 670.

15 Lieutenant Voulet chargé de mission, à M. le Colonel de Trentinian, LG du Soudan français, 13 février (?) 1897, Rapport n° 13, Arch. Nat. 200 Mi 670.

Reste aux autorités françaises à « pacifier » puis à administrer un vaste espace de plus de 60 000 km² à l'aide de maigres troupes exténuées¹⁶. À des fins de rationalisation administrative, il est prévu en février 1898 de délimiter « exactement la zone de commandement de chaque Naba et de procéder ainsi tout naturellement à un regroupement des villages par cantons en plaçant le Naba lui-même ou l'un de ses proches à la tête du dit canton¹⁸ ». Cette tâche, admet le résident du Mossi, « sera de longue durée si l'on veut qu'elle soit efficace, car il ne faudra pas se contenter de tracer sur la carte une limite quelconque, il faudra se rendre sur les lieux en compagnie du Naba, voir le degré d'autorité dont il jouit »¹⁸. L'opération paraît d'autant plus délicate que la Résidence se voit opposer par les Moose une forme de résistance passive qui se solde par de la rétention d'informations. Avec résignation, le résident fait ainsi l'aveu qu'« il est impossible d'obtenir de [Naaba Sigiri] aucun renseignement sérieux sur le pays qu'il a l'air de ne pas connaître »¹⁹. La stratégie alors adoptée vise à court-circuiter la chaîne de commandement habituelle en prenant langue avec les *nanamse* subalternes ainsi qu'avec les simples sujets, sans passer par les plus hautes autorités coutumières. Cette politique dite d'« apprivoisement » des Moose nécessite cependant des effectifs dont les résidents sont loin de disposer. Une fois de plus, le capital de savoir détenu par la cour royale trouve sa contrepartie politique, l'administration militaire étant dans l'impossibilité de supprimer les institutions royales.

Ce contexte explique en grande partie les faibles progrès cartographiques réalisés entre la conquête et le début du XX^e siècle. La plupart des croquis ou cartes sont dressés à petite échelle et ne sont donc pas précis. Au mieux, ils présentent quelques éléments topographiques, les axes routiers et parfois la limite de la sphère d'influence des *nanamse* figurée en pointillés le long des voies de communication²⁰. Les tournées des administrateurs, encore peu nombreuses, sont l'occasion d'effectuer de nouveaux relevés. Mais encore en 1899, un procès-verbal des

archives disponibles à la Résidence de Ouagadougou ne fait état que d'un faible nombre de documents cartographiques et d'aucune vue d'ensemble des pays voltaïques²¹. Il faut attendre 1901 pour qu'un projet d'établissement d'une carte du 2^e territoire militaire, vaste espace administratif au sein duquel est intégré le Moogo, soit décidé. Deux ans plus tard, le lieutenant Marc dresse la première carte fiable du pays moaga²², travail qu'il estime cependant n'être que « provisoire, comme probablement pendant longtemps encore ce sera le cas de presque tous les travaux cartographiques concernant l'intérieur de la boucle du Niger » (Marc, 1909, p. 45, fig. 1). À notre connaissance, la délimitation des commandements moose ne donne lieu à aucun essai cartographique pour cette période, l'organisation interne des pays voltaïques n'étant fixée qu'au moment de sa division en cercles²³, chacun épousant partiellement l'architecture administrative ébauchée par le traité de 1897.

Conclusion

Au terme de cette brève analyse, il apparaît que les Européens, au moment où ils pénètrent pour la première fois dans le Moogo, découvrent un espace politique qui est loin d'être figé. Celui-ci est un lieu de reconfigurations politiques qui rendent les relations entre les commandements beaucoup plus complexes et fluides que la seule lecture des rapports coloniaux ne le laisse paraître. Mieux, nous avons vu que les acteurs européens de ce premier moment colonial ont fini par devenir partie prenante de l'histoire locale du Moogo. Ils se sont en effet posés comme les arbitres malgré eux de querelles dynastiques intestines. Il en a résulté une mise en carte du Moogo qui a tendance à exagérer l'influence du roi de Ouagadougou. Les nécessités de la pacification, puis de l'administration du pays au moyen de faibles effectifs, ont conduit les autorités militaires à proposer un schéma de lecture simplifié de la situation géopolitique du Moogo. La frontière lisse doit ainsi fixer les limites du rayonnement politique des

16 A ce moment, le Moogo est administré par cinq militaires français, ce qui donne un taux d'encadrement européen équivalent à un homme pour 14 000 km² ou 400 000 habitants.

17 « Rapport politique de janvier 1898 », Soudan français, Résidence de Ouagadougou, Ouagadougou le 11(?) février 1898, Arch. Nat. 200 Mi 1048.

18 « Rapport politique de janvier 1898 ».

19 « Rapport sur la situation politique du Mossi, du Yatenga et du Gourounsi pendant les mois de mars et avril 1897 », Ouagadougou, 2 juin 1897, Arch. Nat., 200 Mi 1048.

20 C'est le cas, par exemple, du relevé des itinéraires suivis entre janvier et mars 1898 par les administrateurs de la résidence. Réalisé à l'échelle du 1 : 50 000, il semble, reprendre pour l'essentiel les travaux de la mission Crozat.

21 Le dépouillement de ce procès-verbal révèle l'hétérogénéité du *corpus* cartographique disponible. On y retrouve deux cartes tirées de l'ouvrage de Binger ainsi que d'une série de croquis de reconnaissance effectués au 1 : 500 000e entre 1897 et 1899 par diverses missions de reconnaissance. Cf. « Procès-verbal de récolement des archives, Résidence du Mossi, Remise de service. Détail archives de la résidence au 23 juin 1899 », Arch. Nat., 200 Mi 1049.

22 Cette carte est réalisée au 1 : 2 000 000 ; elle s'appuie sur les travaux réalisés par les résidents de Ouagadougou, notamment le capitaine Ruef puis Pasquier. Elle sera reprise en 1908 par le capitaine Lambert.

23 Les cercles constituent une des unités administratives de base en Afrique française. *Mutatis mutandis*, elles sont équivalentes aux préfectures métropolitaines.

grandes royautes là où il était précisément contesté. Les espaces interstitiels sur lesquels l'autorité des *nanamse* était limitée (groupements peuhl, bisa, gurunse, etc.) ont tout simplement été ignorés. Par ailleurs, chacun des espaces segmentés et homogénéisés sur le papier a été doté de centres politiques visant à construire les bases d'une administration territoriale proche de celle en usage dans le reste de l'Empire.

Les commandements moose, dont la cartographie a été revue et corrigée par la puissance conquérante, sont censés s'ajuster parfaitement avec une carte administrative en gestation. Mais ce mode d'appréhension du pouvoir territorialisé par les Européens n'entre pas en totale contradiction avec les processus en cours dans le Moogo avant la fin du XIX^e

siècle. La volonté des grands *nanamse* de constituer un espace politique homogène au cœur de la boucle du Niger, les tentatives de centralisation du pouvoir ainsi que la mise en forme d'une chaîne de commandement se présentant comme une pyramide parfaite avec à son sommet le Moogo Naaba, n'a pas été fondamentalement remise en cause par le pouvoir colonial. Bien au contraire. La capacité des chefs et de leur entourage à jouer de la dissymétrie des relations de savoir les liant à l'administration française leur a non seulement permis de maintenir l'intégrité territoriale du Moogo pendant près d'un demi-siècle²⁴, mais aussi de conforter l'autorité du roi de Ouagadougou qui a fini par s'imposer comme le principal interlocuteur africain auprès des autorités coloniales en pays voltaïque.

Bibliographie

- Binger L.-G.** (capitaine), 1892, *Du Niger au golfe de Guinée*, Paris, Hachette, vol. 1.
- Frémeaux J.**, 1993, *L'Afrique à l'ombre des épées, 1830-1930*, SHAT, vol. 2, *Des établissements côtiers aux confins sahariens*.
- Hien P.C.**, 2009, « Royaumes et chefferies au Burkina Faso précolonial : la question frontalière », dans Hien P. C., Gomgnimbo M. dir., *Histoire des royaumes et chefferies au Burkina Faso précolonial*, Ouagadougou, DIST (CNRST), p. 75-91.
- Izard M.**, 1985, *Gens de pouvoir, gens de la terre. Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (Bassin de la Volta Blanche)*, Cambridge, Cambridge University Press/ Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'Homme.
- Izard M.**, 2003, *Moogo. L'émergence d'un espace étatique ouest-africain au XVI^e siècle*, Paris, Karthala.
- Kambou-Ferrand J.-M.**, 1993, *Peuples voltaïques et conquête coloniale. 1885-1914, Burkina Faso*, Paris, ACCT-L'Harmattan.
- Kouanda A.**, 1981, *Les conditions sociologiques et historiques de l'intégration des Yarse dans la société mossi de Ouagadougou*, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou.
- Lambert** (capitaine), 1908, « Le pays Mossi », *Bulletin de la Société de géographie de l'A.O.F.*, n°6.
- Marc L.** (lieutenant), 1909, *Le Pays Mossi*, Paris, Larose.
- Monteil P.-L.** (lieutenant-colonel), 1894, *De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad. Voyage au travers du Soudan et du Sahara accompli pendant les années 1890-1891-1892*, Paris, Alcan.
- Sanogo B.**, 2003, « Karamokoba », dans Madiéga Y. G., Nao O., dir., *Burkina Faso, cent ans d'histoire, 1895-1995*, tome I, Paris-Ouagadougou, Karthala-PUO, p. 607-629.
- Schirmer H.**, 1892, « La géographie de l'Afrique en 1880 et en 1891 », *Annales de Géographie*, t. I, n°2, p. 187.
- Voulet P.** (lieutenant), 1898, « Au Mossi et au Gourounsi », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, communication du 19 octobre 1897, Paris, t. 19, dans Merlet A., 1995, *Textes anciens sur le Burkina (1853-1897)*, Paris/Ouagadougou Sépia/ADDB.

24 Le royaume de Ouagadougou n'a en effet jamais été morcelé. L'ensemble du Moogo a quant à lui été maintenu puis intégré au sein de la colonie de Haute-Volta, créée en 1919. En revanche, il a connu une seule partition, d'ailleurs temporaire, suite à la dislocation de la Haute-Volta entre 1932 et 1947. Durant cette période, le Yatenga est intégré à la colonie du Soudan français (actuel Mali), et le reste à la Côte d'Ivoire.

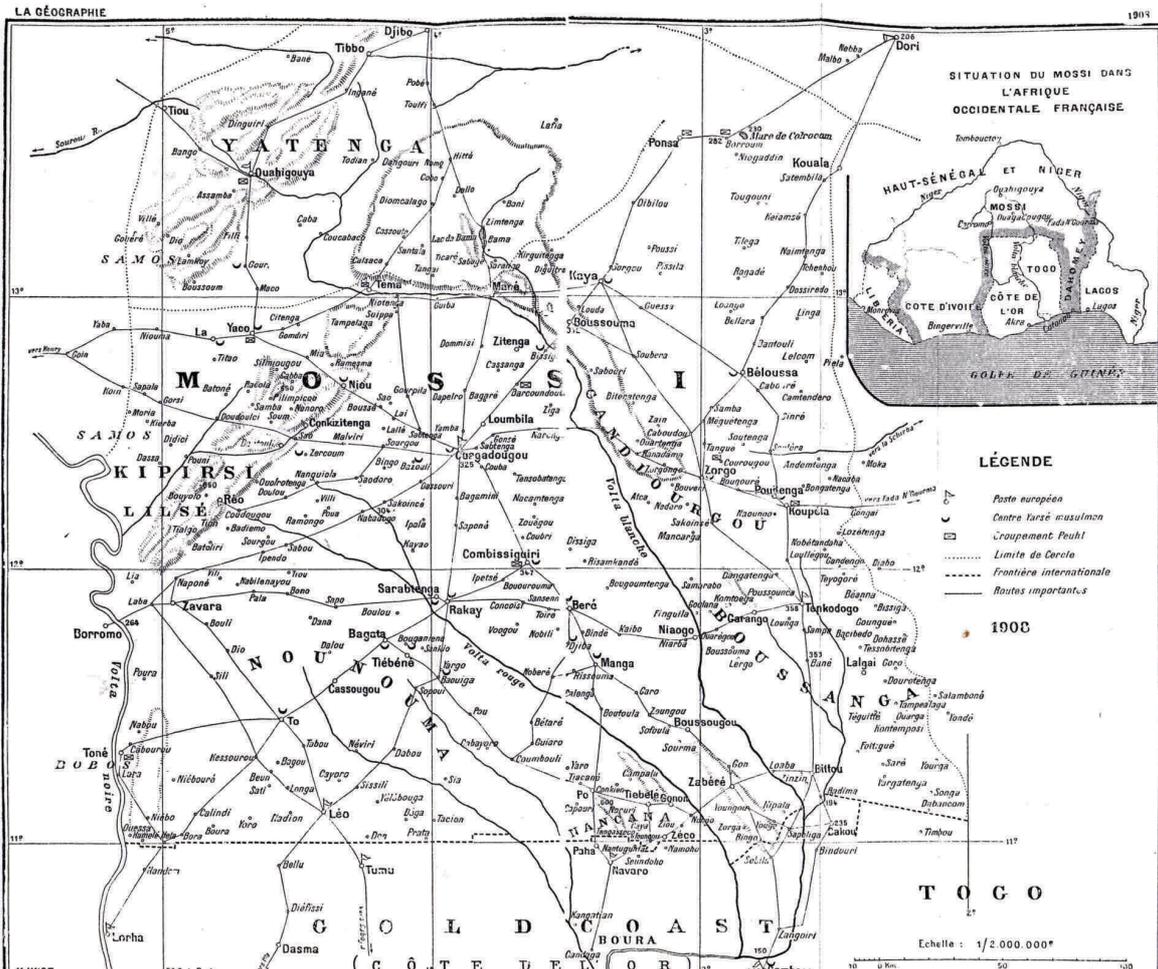


Figure 1 : Carte illustrant l'article de Lucien Marc, « Notes sur la géographie du Mossi », dans La Géographie, t. XIX, 1909, p. 50-51.